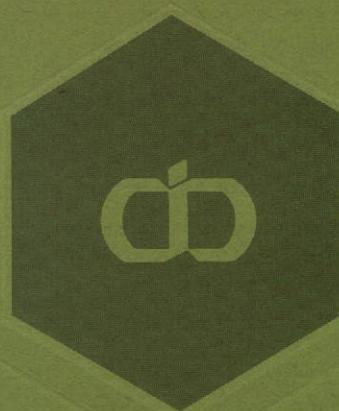


C



**RAPPORT  
ANNUEL  
1967**

**L'INSTITUT  
COOPÉRATIF  
DESJARDINS**

ASSOCIATION  
COOPÉRATIVE



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



### PRÉSIDENT

Gérard Rivard<sup>1</sup>

L'Union régionale de Trois-Rivières  
des Caisses populaires Desjardins.

### VICE-PRÉSIDENT

Paul Lacaille

La Caisse populaire d'Hochelaga,  
Montréal.

### TRÉSORIER

Laval Chartré

La Société d'Assurance des Caisses  
populaires, Lévis.

### SECRÉTAIRE

Marcel Tremblay<sup>2</sup>

La Caisse populaire St-Sauveur, Québec.

### ADMINISTRATEURS

G.A. Bertrand

L'Union régionale de Joliette des  
Caisses populaires Desjardins.

Armand Cadotte<sup>1</sup>

L'Union régionale de Montréal des  
Caisses populaires Desjardins.

René Croteau

L'Union régionale de Québec des  
Caisses populaires Desjardins.

G. Henri Dubé

L'Union régionale des Caisses populaires  
du Diocèse de Rimouski.

Gérard Dugas

L'Union régionale de Gaspé des  
Caisses populaires Desjardins

Pierre Hamel<sup>1</sup>

L'Assurance-Vie Desjardins, Lévis.

François La Roche

L'Union régionale du diocèse de Chicoutimi  
des Caisses populaires Desjardins.

André G. Leroux

La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance  
sur la Vie, Montréal.

Lucien Locat

La Caisse populaire St-Barthélémy,  
Montréal.

J.-Henri Payette<sup>1</sup>

L'Union régionale de St-Hyacinthe des  
Caisses populaires Desjardins.

Robert Pelletier<sup>1</sup>

L'Union régionale des Caisses populaires  
de l'Ouest Québécois.

G. Roger Roy

L'Union régionale des Caisses populaires  
de Sherbrooke.

<sup>1</sup> Administrateur sortant de charge.

<sup>2</sup> N'est pas membre du Conseil d'Administration.

## LE PERSONNEL

### LA DIRECTION

Gérard Barbin, Directeur général

François Leclerc, Adjoint au Directeur général

### SERVICES PEDAGOGIQUES

#### CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES

Michel Doray

Marcel Landry

Robert Laroche

#### ADJOINT AUX CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES

Yvan Forest

#### DOCUMENTALISTE

Jean-Louis Rioux

### SERVICES ADMINISTRATIFS

#### DIRECTEUR DU SERVICE DE LA RÉSIDENCE ET CHEF DE BUREAU

Marc Jean

#### COMPTABLE

Maurice Bédard

#### SECRÉTARIAT, COMPTABILITÉ ET RÉSIDENCE : Trente-six employés

## COMMENTAIRES

L'Institut Coopératif Desjardins a traversé des années passablement difficiles d'organisation et, malgré les charges financières et pédagogiques qui pèsent sur lui et sur ceux qui le supportent, il a atteint l'âge adulte. Le bilan financier et celui de nos interventions pédagogiques, que l'on trouve dans ce rapport annuel, l'indiquent bien.

Cette année, dans nos commentaires, nous nous permettons d'insister sur quelques aspects particuliers de notre action afin d'éviter d'être perçu comme une "machine à stages".

L'Institut Desjardins et son équipe ont été beaucoup consultés en 1967, soit par des organismes nouveaux qui entraient en contact avec nous pour la première fois, ou encore par des institutions ou des groupements avec lesquels nous travaillons depuis plusieurs années. Ce rôle de consultant correspond très bien à la description que nous avons faite des fonctions pédagogiques de L'Institut: un instrument au service des organismes ou des services d'éducation ou de formation.

Je pense qu'il est bon d'insister ici sur cette idée que L'Institut Desjardins veut éviter qu'il se fasse de la formation pour le seul objectif d'en faire. On ne mesure pas l'efficacité d'une institution ou d'un service de formation par le nombre de journées d'étude ou de participants qu'ils réalisent ou rejoignent. Il faut que les programmes correspondent aux vrais besoins de l'institution qu'ils soient continus, progressifs, dynamiques, adaptés et "adaptables".

Dans son rôle de consultant, L'Institut Desjardins se définit comme un catalyseur qui peut aider à la recherche des objectifs fondamentaux et des méthodes de formation les plus efficaces. Nous vivons à une époque où continuellement nous devons remettre en question ce que nous faisons, sans nous empêcher d'agir cependant, car l'action corrige l'action. On ne peut se satisfaire de recettes éprouvées. Comme l'écrit Pauwels dans "Le matin des magiciens", même la notion de progrès est dépassée par les problèmes de changements d'état, de transmutation.

Présente à son milieu, l'équipe de L'Institut Desjardins s'est associée à de nombreuses activités que ce soit dans le Mouvement Desjardins, le mouvement coopératif ou divers organismes d'éducation des adultes ou autres.

Tout au court de l'année, voyages, réunions, rencontres de spécialistes, sessions d'étude d'un style nouveau, réalisées, par exemple, avec Peuple

et Culture, un organisme français spécialisé en éducation populaire; discussions au niveau de comités de travail, de la Commission pédagogique et du Conseil d'administration, nous ont amenés à nous poser un certain nombre de questions fondamentales. Un des problèmes prioritaires pour nous, c'est d'établir des objectifs d'action qui sont déterminés par un esprit scientifique, c'est-à-dire qui s'appuient sur l'observation des faits et qui s'insèrent dans les lignes de force de la société globale. Il nous semble évident que la coopération et L'Institut Desjardins en particulier ont des responsabilités d'agents de développement de la conscience communautaire. Il nous faut continuellement rechercher les vrais besoins communautaires, essayer d'y répondre et préciser quel type de société nous voulons bâtir. Nous sentons bien qu'on ne peut se définir, dans une société complexe comme celle où nous sommes insérés, sans des études globales.

Nous avons complété notre étude sur les stages organisés à L'Institut Coopératif Desjardins par La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins pour les gérants, gérants adjoints et les responsables d'économie familiale. A la demande de La Fédération, nous avons cherché à savoir comment les stages répondraient aux besoins des participants et aux objectifs déterminés par La Fédération, et nous avons recueilli certaines autres données utiles à la préparation de stages futurs.

Nous avons mis une dernière main à notre rapport descriptif et notre évaluation du stage de formation coopérative tenu en 1966 pour des stagiaires francophones d'Afrique et d'Asie et, en nous associant à certaines activités du Service Universitaire Canadien d'Outre-Mer, nous avons pu faire l'épreuve de certaines méthodes d'information et de formation traditionnelles et nouvelles; nous avons pu entrer en contact avec un certain nombre d'individus et d'organismes qui s'intéressent aux questions de coopération internationale et de développement. Ces contacts ont pu être rétablis durant les stages proprement dits auxquels nous avons été associés au Québec et en Afrique, et à l'occasion de rencontres particulières.

Quatre années d'expérience pour une institution comme L'Institut Desjardins est un bien très précieux. Cette expérience administrative et pédagogique nous permettra de mieux répondre aux besoins. Nous poursuivrons, il va sans dire, les actions engagées; nous insisterons ici sur certaines activités majeures.



Nous en sommes arrivés à une entente qui permettra une meilleure collaboration de L'Institut Coopératif Desjardins concernant les programmes d'éducation de La Fédération. Il nous a fait plaisir d'accepter l'invitation de La Fédération d'agir comme consultant régulier auprès du service d'éducation de La Fédération pour la totalité de son programme d'éducation. Nous croyons qu'une entente semblable pourrait être conclus avec toutes les institutions du Mouvement Desjardins, ce qui permettrait de bien voir que L'Institut Desjardins n'entend pas remplacer aucun service d'éducation ou de formation mais se met à leur disposition à titre de consultant ou de ressources pédagogiques qu'il s'agisse de programmation, de réalisation ou d'évaluation de programmes.

L'Institut Desjardins entend répondre mieux encore, si possible, aux nombreuses demandes de formation qui lui parviennent d'organismes ou d'individus intéressés à se familiariser ou à se perfectionner en animation. De plus, à la demande du Comité de Coordination du Mouvement Desjardins, L'Institut Desjardins complètera l'étude qu'il a entreprise en vue de préparer un programme de formation à la gestion pour les dirigeants et les principaux responsables du Mouvement Desjardins.

Au domaine des activités internationales, 1968 sera une année d'étude et de recherche. Cette année d'étude permettra à L'Institut Desjardins de préparer un document de travail qui ouvrira la voie à une meilleure coordination des activités internationales du Mouvement Desjardins et du mouvement coopératif et à l'établissement d'un plan commun. Depuis trois ans, nous avons consacré une part importante de nos efforts à certaines actions de formation dans le cadre des programmes du Bureau de l'Aide Extérieure du Canada et du Service Universitaire Canadien Outre-Mer. L'expérience que nous avons acquise nous permet maintenant d'établir un programme de formation circonscrit et méthodique en tenant compte davantage de nos possibilités et des besoins des pays en voie de développement. Il s'agit d'un projet de programme quinquennal de collaboration : L'Institut Desjardins - Afrique, 1968 à 1972. Notre objectif consisterait à privilégier la mise sur pied d'un mécanisme permanent et continu de collaboration au niveau de la formation entre L'Institut Desjardins et un organisme africain. Ce mécanisme de collaboration permettrait une continuité de l'action pédagogique dans un véritable esprit de collaboration, et une action de formation

spécialisée en vue d'une autonomisation croissante. Un tel mécanisme de collaboration ne s'improvise pas et voilà pourquoi nous voulons consacrer une année de recherche, soit 1968, en vue de vérifier cette hypothèse de travail. Cette année de recherche comporte un inventaire des ressources disponibles et nous prévoyons lancer une enquête dans le Mouvement coopératif Desjardins, et peut-être éventuellement dans le mouvement coopératif québécois, afin de nous permettre d'évaluer tout ce qui se fait au niveau de l'aide internationale. De plus, des recherches nous permettront de mieux définir certaines interventions de L'Institut Desjardins et d'orienter nos activités. Le Ministère des Affaires Intergouvernementales du Québec a décidé de financer ces projets.

Sur le plan financier, l'année 1967 se termine avec un déficit net d'opérations de \$41,240; si, par ailleurs, nous excluons des revenus, les sommes versées en contributions par le Mouvement Desjardins, le déficit de l'année est de \$141,083. Le déficit accumulé de L'Institut Desjardins, au 31 décembre 1967, se chiffre à \$142,328. Si L'Institut Desjardins peut poursuivre ses activités et offrir ses services à un coût inférieur au coût réel, afin de répondre aux besoins de ses membres et de la communauté, c'est donc grâce à l'appui du Mouvement Desjardins. Il s'agit là d'une importante contribution à l'éducation des adultes.

Les prévisions nous laissent entrevoir un déficit de \$142,000, même si nous avons décidé d'augmenter notre per diam, de réduire nos dépenses au minimum, c'est-à-dire, par exemple, de ne pas engager de personnel supplémentaire et de ne pas nous lancer dans un projet de construction d'une annexe administrative, jugée pourtant nécessaire.

Notre Conseil d'administration a décidé de faire de nouveau appel aux institutions du Mouvement Desjardins pour combler ce déficit.

Ces contributions ne valent que pour l'année 1968. Notre Conseil d'administration prévoit que cette année sera peut-être déterminante pour mieux mesurer les possibilités d'accroissement des revenus d'opérations, dans les meilleures conditions possibles, et les intentions des gouvernements concernant le financement de centres résidentiels privés.

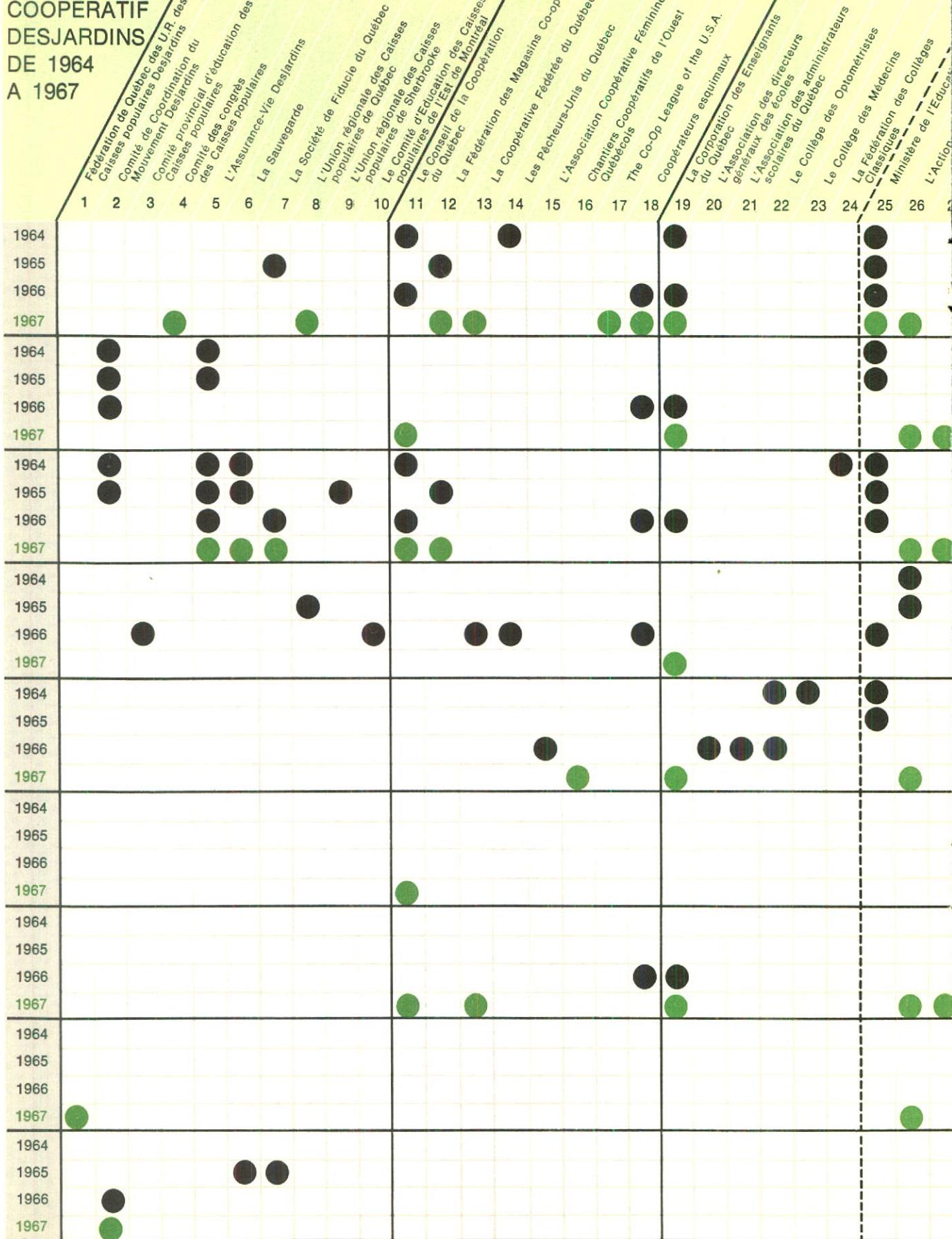
Un Comité spécial fera, en cours d'année, une étude approfondie afin de découvrir, si possible, de nouvelles sources de financement à long terme pour L'Institut Coopératif Desjardins.

**BILAN DES  
INTERVENTIONS  
PÉDAGOGIQUES  
DE L'INSTITUT  
COOPÉRATIF  
DESJARDINS  
DE 1964  
A 1967**

**MOUVEMENT DESJARDINS**

**MOUVEMENT COOPÉRATIF**

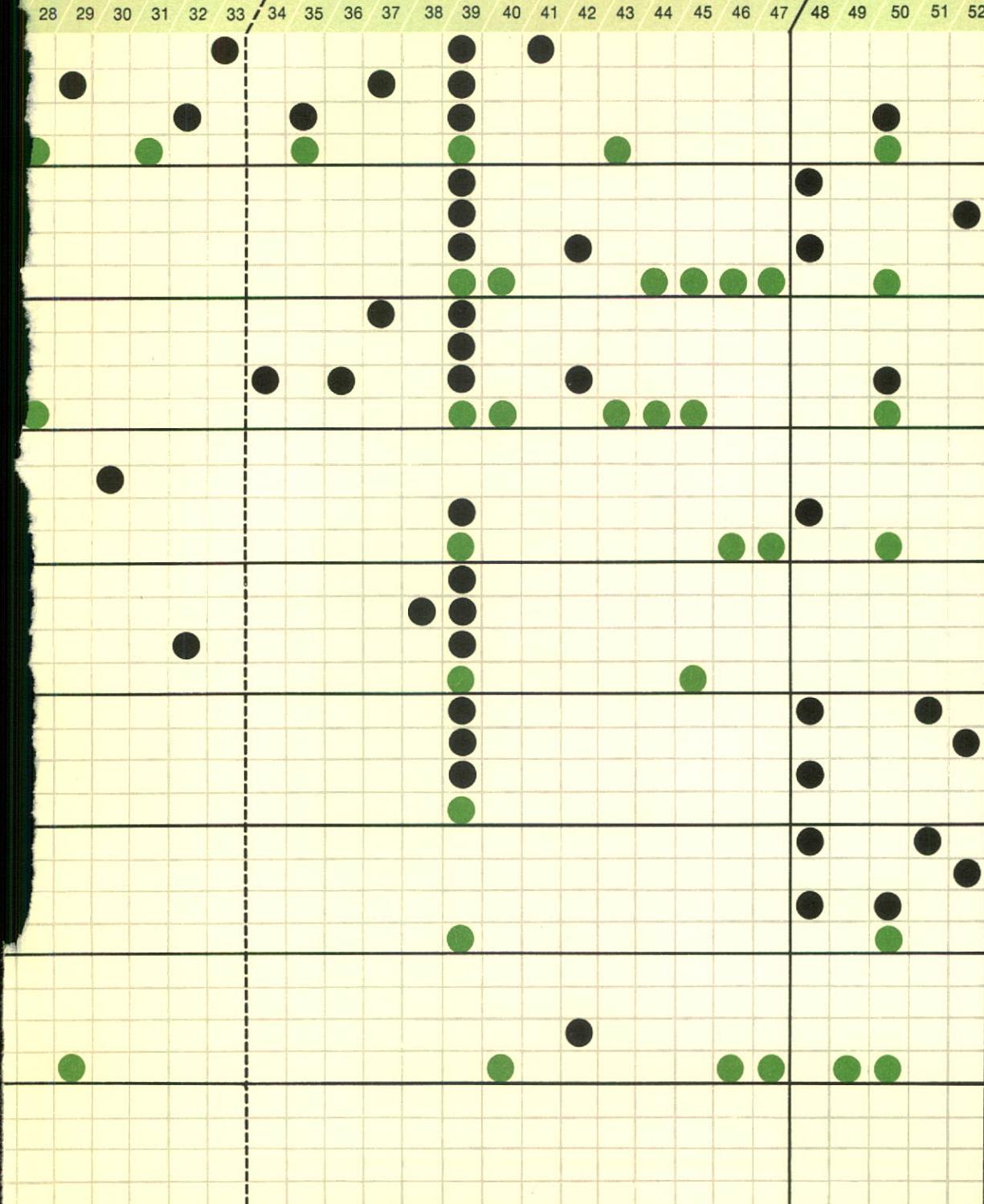
associations  
professionnelles



N.B.: Ce tableau ne tient pas compte d'un grand nombre d'individus ou de groupes avec lesquels L'Institut Coopératif Desjardins a collaboré d'une façon réellement directe, mais qui n'apparaissent pas dans la documentation.

## **ministères et organismes para-gouvernementaux**

## **associations et groupes divers**



gulière, sur place ou à l'extérieur sans honoraires pédagogiques. Il ne tient pas compte non plus des groupes qui ont utilisé les services résidentiels de L'Institut sans faire

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 1966)

### ACTIF

	1967		1966	
DISPONIBILITÉS		\$ 48,416		\$111,483
IMMOBILISATIONS				
Terrain, bâtisse, ameublement et équipement	\$998,041		\$936,109	
A déduire : amortissement accumulé	120,432	877,609	87,793	848,316
		<u>\$926,025</u>		<u>\$959,799</u>
PASSIF				
EXIGIBILITÉS		\$ 20,336		\$ 26,139
EMPRUNT À LONG TERME				
Hypothèque, 6% remboursable par versements mensuels de \$1910, capital et intérêts (1966 : \$2,494.)	\$343,413		\$345,908	
A déduire : remboursement de capital au cours de l'année	2,646	340,767	2,494	343,414
AVOIR DES SOCIÉTAIRES				
Capital social :				
Emis et payé, 28,290 parts sociales de \$25.00 chacune (1966 : 27,570)	707,250		689,250	
Déficit accumulé	142,328	564,922	99,184	590,066
		<u>\$926,025</u>		<u>\$959,799</u>

Note : Ce bilan a été approuvé au nom du Conseil d'administration par M. Gérard Rivard, président et M. Laval Chartré, trésorier.

### RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné le bilan de L'Institut Coopératif Desjardins, association coopérative, au 31 décembre 1967, et les états du déficit accumulé, du capital social, des revenus et dépenses et l'état de provenance et d'emploi des fonds pour l'année terminée à cette date. Nous avons obtenu tous les renseignements et explications demandés. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et les sondages des livres, pièces et autres documents que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. A notre avis, d'après les renseignements et explications

qui nous ont été fournis et d'après ce qu'indiquent les livres de l'association, le bilan et les états du déficit accumulé, du capital social, des revenus et dépenses et l'état de provenance et d'emploi des fonds ci-annexés sont rédigés de manière à représenter équitablement la situation financière de l'association au 31 décembre 1967 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

## ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

Pour l'année terminée le 31 décembre 1967  
(avec chiffres comparatifs pour l'année terminée le 31 décembre 1966)

### REVENUS

#### D'opérations :

	1967	1966
Résidence	\$237,912	\$235,121
Pédagogie	25,665	33,150
Divers	3,160	1,984
<b>De contributions des Institutions du Mouvement Coopératif Desjardins</b>	<b>99,843</b>	<b>121,740</b>
	<hr/>	<hr/>
	\$366,580	\$391,995

### DÉPENSES

	1967	1966
Achats	45,335	45,315
Service du personnel	212,633	164,500
Coût d'opération de la bâtie	13,100	15,381
Fournitures	21,198	17,634
Entretien et réparations	9,281	6,526
Autres frais :		
Honoraires - personnel pédagogique	10,059	16,481
Services professionnels	7,136	9,434
Frais de voyages	12,960	18,891
Intérêts sur hypothèque	20,433	35,015
Divers	22,592	24,174
<b>EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS</b>	<b>\$374,727</b>	<b>\$353,351</b>

### EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS

Avant l'amortissement des immobilisations	8,147	(38,644)
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>33,093</b>	<b>30,671</b>
<b>EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS POUR L'ANNÉE</b>	<b>\$ 41,240</b>	<b>(\$7,973)</b>

### CEDULE D'ASSURANCES

#### ASSURANCE-INCENDIE

Bâtiment	\$750,000
Contenu	150,000
ASSURANCE-VOL	2,000

#### RESPONSABILITÉ PUBLIQUE

Blessures corporelles	100,000 (par personne)
	300,000 (par événement)
Dommages matériels	25,000 (par accident)

RESPONSABILITÉ PATRONALE	100,000 (par personne)
	300,000 (par événement)

ASSURANCE GARANTIE-FIDÉLITÉ	2,500 (par employé)
	10,000 (par employé de la direction)

## LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE

### PRÉSIDENT

#### Paul Lacaille

Gérant de la Caisse populaire d'Hochelaga, Montréal.

### MEMBRES

#### Léo Bérubé

Directeur du Service des coopératives de la Province de Québec, Québec.

#### Yolande Boissinot

Directrice du Service Familial de Québec, Québec.

#### Irénée Bonnier

Directeur du service de l'éducation de la Fédération des Caisses populaires, Lévis.

#### Yvon Daneau

Directeur général du Conseil de la Coopération du Québec, Québec.

#### Gérard Dugas

Optométriste, Maria

#### François La Roche

Gérant de la Caisse populaire d'Arvida, Arvida.

#### Henri Payette

Gérant de la Caisse populaire de Granby, Granby.

### SECRÉTAIRE

#### Gérard Barbin

Directeur général de L'Institut Coopératif Desjardins, Lévis.

## LE COMITÉ DES FINANCES

### PRÉSIDENT

#### Laval Chartré

Adjoint au Directeur général de la Société d'Assurance des Caisses populaires, Lévis.

### MEMBRES

#### Gérard Barbin

Directeur général de L'Institut Coopératif Desjardins, Lévis.

#### René Croteau

Gérant-adjoint de l'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins, Lévis.

#### André G. Leroux

Trésorier, La Sauvegarde, compagnie d'Assurance sur la vie, Montréal.

#### Lucien Locat

Gérant de la Caisse populaire St-Barthélémy, Montréal.

### SECRÉTAIRE

#### François Leclerc

Adjoint au Directeur général de L'Institut Coopératif Desjardins, Lévis.

## LES MEMBRES

### 843 CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

### LES 10 UNIONS RÉGIONALES DES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES À LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC

### LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES UNIONS RÉGIONALES DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

### LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES

### L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

### LA SAUVEGARDE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

### LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC

### LA SÉCURITÉ

### LE CONSEIL DE LA COOPÉRATION DU QUÉBEC

Les membres auxiliaires.

## L'INSTITUT COOPÉRATIF DESJARDINS

Fondation — 1963

L'Institut Coopératif Desjardins est une association coopérative constituée dans un but éducatif en vertu de la Loi des associations coopératives de la province de Québec. Ses membres sont les Caisses populaires Desjardins et les différentes institutions qui forment le Mouvement coopératif Desjardins et le Conseil de la Coopération du Québec.

L'Institut a fondé, en décembre 1963, le premier centre résidentiel d'éducation des adultes au Canada français.

Ce centre est d'abord au service des organismes qui l'ont créé et du Mouvement coopératif; il est aussi à la disposition de tous les groupes de caractère économique, social, professionnel ou autres, et des groupes de stagiaires des pays en voie de développement. L'Institut Coopératif Desjardins, issu d'un mouvement populaire, croit que la seule façon d'assurer l'épanouissement d'une démocratie de plus en plus organique, à une époque où le pouvoir social, économique et même politique repose entre les mains d'initiés, réside dans la promotion individuelle et collective par l'éducation des adultes.

Une équipe permanente de conseillers pédagogiques assiste les organismes qui utilisent L'ICD tant au niveau de la programmation et de la réalisation d'opérations de formation qu'à celui de leur évaluation.



